

LE SERVICE DE RÉPIT ESTIVAL 2017

Comme à chaque année, des participants âgés de 3 à 24 ans pourront bénéficier, à la suite d'une inscription confirmée, d'un séjour à notre Service de répit estival ou nous accueillons des participants présentant un trouble du spectre de l'autisme vivant dans leur famille naturelle.

Le Service de répit estival vise à offrir du soutien et un répit aux familles et il permet aux participants de conserver les acquis qu'ils ont obtenus durant l'année scolaire. Chaque participant aura la possibilité de profiter d'un séjour qui lui permettra de vivre de nouvelles expériences par le biais des activités du quotidien. Nous accordons une importance particulière à l'aspect plaisir par des apprentissages au contact des pairs. Nous travaillons l'autonomie du participant afin qu'il puisse acquérir un sentiment de compétence face à lui-même pour ainsi lui permettre de participer le plus activement possible à la vie de sa communauté.

Le Service de répit estival est divisé en 3 volets :

Volet Bergamote : pour les participants âgés de 3 à 15 ans.

Volet Rock-Camp-Bol : pour les participants âgés de 14 à 24 ans.

Volet Wasabi : pour les participants qui présentent des troubles graves du comportement et/ou des besoins particuliers.

Le Service de répit estival offre un ratio d'un accompagnateur par participant, qui peut être ajusté selon les besoins.

VOLET BERGAMOTE

1^{er} séjour = 26 juin au 21 juillet 2017

2^e séjour = 24 juillet au 18 août 2017

VOLETS ROCK-CAMP-BOL ET WASABI (incluant profil socialisation du volet rock-camp-bol)

1^{er} séjour = 3 juillet au 25 juillet 2017 (3 semaines et 2 jours)

2^e séjour = 27 juillet au 18 août 2017 (3 semaines et 2 jours)

HORAIRE : Lundi au vendredi de 9h00 à 16h00

Service de garde disponible (de 8h à 9h et de 16h à 17h) à 14 \$ de l'heure.

TARIF : Vous devez être membre en règle d'Autisme Montréal à 30 \$ par année.

900 \$, pour 4 semaines, à Bergamote.

800 \$, pour 3 semaines et 2 jours, à Rock-Camp-Bol et à Wasabi (incluant profil socialisation du volet rock-camp-bol).

Pour obtenir plus de détails sur les procédures et la date d'inscription, veuillez cliquer sur le lien : <http://autisme-montreal.com/nos-services/service-de-repit-estival/>

Voici le lien pour accéder au répertoire de camps de la région de Montréal : http://autisme-montreal.com/wp-content/uploads/2014/09/r%C3%A9pertoire-camps_FR_2017.pdf

ACCOMPAGNEMENT- GARDIENNAGE

Hausse du salaire minimum

La ministre responsable du Travail, madame Dominique Vien, ainsi que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur François Blais, ont annoncé que le salaire minimum au Québec sera porté à 11,25 \$ de l'heure à compter du 1^{er} mai 2017, ce qui représente une augmentation de 0,50 \$ de l'heure.

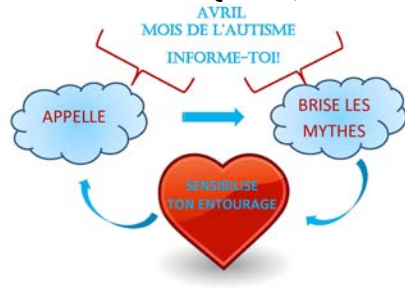
Pour les utilisateurs du service d'accompagnement à domicile d'Autisme Montréal, cette hausse a une répercussion sur les ententes, antérieures et futures, entre les familles et les accompagnateurs. En effet, Autisme Montréal demande aux familles utilisatrices de ce service d'offrir à leurs accompagnateurs un salaire équivalent ou supérieur au salaire minimum.

Pour les familles concernées, nous vous remercions de tenir compte de cette hausse salariale annoncée par le gouvernement, qui sera en vigueur à compter du 1^{er} mai prochain. Si vous avez des questionnements à ce sujet ou pour toute autre question concernant notre service d'accompagnement-gardiennage, n'hésitez pas à communiquer au 514 524-6114, poste 3162.

<http://autisme-montreal.com/nos-services/gardiennage-et-accompagnement-a-domicile/>

AVRIL MOIS DE L'AUTISME

Cette année, Autisme Montréal soulignera le mois de l'autisme en visant la sensibilisation du grand public. La signature de nos messages sera : **INFORME-TOI!** Par le biais de cette signature, nous demandons aux citoyens et aux décideurs de se renseigner sur la situation de l'autisme au Québec, afin de la démystifier.



Au courant du mois, nous vous proposerons de multiples activités de sensibilisation, telles que la journée de familiarisation à l'aéroport de Montréal, une soirée dansante, un salon des artistes et entrepreneurs ayant un TSA, une vidéo de sensibilisation qui sera diffusée sur nos réseaux sociaux et le Défi caritatif Banque Scotia. Pour clôturer le mois, nous vous invitons à prendre part à notre Marche pour l'autisme qui se tiendra à Montréal, le samedi 29 avril, dans l'arrondissement de Ville-Marie. Restez à l'affût des prochaines Infolettres pour connaître les dates et les lieux de chacune des activités.

MAISONNETTE PRINTEMPS 2017

Il est déjà temps de vous informer en ce qui concerne l'inscription aux fins de semaine de printemps 2017 à La Maisonnette. Les inscriptions se feront par téléphone le 13 février 2017 auprès de la responsable des services directs dès 8h30. Veuillez noter que nous ferons les inscriptions selon l'ordre des appels téléphoniques reçus, donc premier arrivé, premier servi.

Si vous obtenez la boîte vocale, laissez un message comprenant votre nom, le nom de votre enfant, votre numéro de téléphone ainsi que les dates désirées, en ordre de préférence. Pour consulter le calendrier, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous. Prenez note que vous avez droit à une fin de semaine par saison.

<http://autisme-montreal.com/nos-services/repit-de-fin-de-semaine/>



NOS COORDONNÉES

Téléphone : 514 524-6114

Télécopieur: 514 524-6420

accueil@autisme-montreal.com

4450 Saint-Hubert, local 320

Montréal, Qc, H2J2W9

Pour les coordonnées complètes de l'équipe consulter le :

<http://autisme-montreal.com/qui-sommes-nous/employees/>



RELEVÉS 24

Autisme Montréal vous fournira un Relevé 24 sur lequel vous retrouverez les montants que vous avez payés pour les camps et les répit de fin de semaine à La Maisonnette pour l'année fiscale 2016. Ce Relevé pourra être utilisé pour vos impôts personnels afin de réclamer, s'il y a lieu, des crédits d'impôt.

Nous communiquerons avec vous au cours des prochains jours afin d'obtenir le nom de la personne à qui nous devons adresser le relevé ainsi que son numéro d'assurance sociale.

ON COURT PENDANT LE MOIS D'AVRIL!

Autisme Montréal est inscrit au Défi caritatif Banque Scotia, les 22 et 23 avril prochains. L'événement aura lieu au parc Jean-Drapeau et cette année, il y aura une course de 10 km et une course spécialement pour les enfants.

Vous êtes coureurs et vous aimeriez soutenir l'organisme?

Inscrivez-vous à l'adresse suivante :

http://canadarunningseries.com/bsm_caritatif/autisme-montreal/.

21 km = 60 \$

10 km = 45 \$

5 km = 35 \$

5 km avec poussette = 45 \$

Course des enfants = 20 \$

Si vous amassez un montant correspondant au double de vos frais d'inscription, ceux-ci vous seront remboursés.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter au 514 524-6114, poste 3142 ou par courriel au ffirmin@autisme-montreal.com